



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mai 2014
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quatrième session

New York, 6-8 août 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité est invité à prendre connaissance du rapport et à exprimer ses vues sur les mesures que doivent prendre les entités nationales et mondiales chargées de la gestion de l'information géospatiale pour favoriser la mise en place des meilleures pratiques, d'ensembles de modèles institutionnels et de mécanismes juridiques en ce qui concerne la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

Synthèse du rapport

À sa troisième session, qui s'est tenue en juillet 2013, le Comité d'experts a reconnu qu'il était urgent d'examiner les questions relatives aux mécanismes institutionnels nationaux et de recenser les meilleures pratiques de ces derniers en matière de gestion de l'information géospatiale. Le Comité a accueilli favorablement l'offre de plusieurs États qui ont proposé de collaborer avec le Secrétariat dans le cadre d'un groupe de travail restreint afin de poursuivre les travaux initiaux et ceux entrepris dans les régions et de présenter leurs conclusions à la prochaine session du Comité, en 2014.

* E/C.20/2014/1.



Le rapport décrit la création du groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux et les tâches effectuées par ce dernier pour élaborer son plan d'action et son plan de travail sur deux ans qui fixent les objectifs et les résultats à réaliser dans trois grands domaines d'activité : a) analyse du modèle de fonctionnement des mécanismes de gestion de l'information géospatiale; b) structure des organisations chargées de la gestion de l'information géospatiale; c) rôle de la population dans l'utilisation et la production de l'information géospatiale, notamment pour ce qui est de la création de sous-groupes.
